BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2019



ÉDITORIAL 2019

L'année 2019 se termine, le moment est venu pour moi de rédiger une nouvelle fois ces quelques lignes pour introduire notre bulletin d'information annuel et de profiter de cette tribune pour dresser le bilan de la vie municipale.

Mon propos sera assez bref cette année car nous entrons dans une période pré électorale et la communication à travers les bulletins officiels est très règlementée.

Mes premiers mots seront pour mes collègues élus municipaux, à qui je tiens à exprimer ma gratitude pour tout le travail accompli durant ces six années de mandat. Leur engagement ainsi que leur dévouement pour la collectivité ont été exemplaires et méritent respect et reconnaissance.

Un petit retour sur les principales réalisations de l'année

La mise en service de la station d'épuration avec ses six km de canalisations et de l'usine de traitement de l'eau potable.

La mise en œuvre d'un "Plan d'Action Territorial" avec les agriculteurs du secteur afin de limiter l'impact de l'agriculture sur le milieu et la ressource en eau.

L'aboutissement, tant attendu, du Plan Local d'Urbanisme qui a été approuvé par le Conseil Communautaire le 17 octobre dernier. Elaborer un PLU est en effet un parcours très long, qui s'astreint à beaucoup d'obligations.

Beaucoup plus restrictif que le précédent, notre PLU a du faire l'économie de 30 % de surface consommable pour l'urbanisation. Les zones de quartiers n'existent plus, c'est la fin de l'habitat diffus. Les zones constructibles sont obligatoirement contigües aux zones urbaines et desservies par tous les réseaux en respectant une densité beaucoup plus importante de l'ordre de 15 logements à l'hectare.

Ainsi, les objectifs recherchés sont désormais l'économie de l'espace, la rentabilisation des réseaux publics et la limitation des conflits.

Autre chantier important de l'année: la rénovation intérieure de l'église. La Commune est responsable de l'entretien des bâtiments cultuels qui lui appartiennent dès lors qu'ils ont été construits avant 1905. C'est le cas de notre église datant du XIIIème siècle qui fait partie de notre patrimoine commun local. Les travaux de rénovation de l'intérieur de l'église et de mise aux normes accessibilité sont maintenant terminés. Après la rénovation des murs extérieurs, de la toiture, la mise aux normes de l'électricité, c'est la dernière tranche d'un programme de travaux réalisés sur ces 25 dernières années qui a permis d'assurer la sauvegarde complète de ce monument.

Quelques mots sur un projet qui verra le jour en 2020

Très prochainement va commencer la construction d'un habitat regroupé pour personnes âgées avec une salle de vie commune aux résidents, lieu de rencontres et d'activités.

Cet équipement, composé de 5 logements individuels, sera adapté à la problématique du vieillissement afin de permettre à nos ainés de rester le plus longtemps possible au domicile, dans leur environnement et un cadre sécurisant.

Ce projet, auquel nous sommes très attachés est innovant sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans. Précurseurs dans ce domaine, nous souhaitons que d'autres communes s'engagent aussi dans ce type d'initiative publique afin de répondre aux besoins de nos anciens, pour la plupart aux revenus modestes, en proposant des logements adaptés à leur avancée en âge et des loyers très abordables.

Autant de réalisations qui sont nécessaires à l'attractivité de notre village pour attirer de nouvelles populations et permettre à nos jeunes de rester et s'installer dans leur village. Nos équipements publics et privés, le riche tissu associatif, les commerces et services, le positionnement géographique et la qualité de vie sont autant d'atouts pour St Lon.

Les prévisions annoncent une augmentation de la démographie dans les années à venir. Un des enjeux importants sera d'assurer la cohabitation entre le monde rural et les néo ruraux ou citadins. Nous saurons accueillir comme il se doit les nouvelles populations qui devront néanmoins s'adapter au monde rural avec ses agriculteurs, ses petites routes boueuses, ses traditions, ses chasseurs et autres.

Autre évolution : la création de structures intercommunales toujours plus grandes provocant l'éloignement du citoyen et nécessitant une implication accrue des élus communaux au sein des instances communautaires où sont prises des décisions qui nous impactent au quotidien. La conséquence majeure de cette réalité : une organisation de plus en plus complexe du territoire rendant l'exercice du mandat d'élu local de plus en plus difficile.

Je reviendrai plus en détail sur la plupart de ces sujets lors de la cérémonie des vœux et c'est avec plaisir que je vous accueillerai avec mes collègues élus et le personnel municipal

le samedi 4 janvier 2020 à 19h, à la salle des associations.

Je vous souhaite à tous une bonne année 2020 pleine d'espoir et de réussite.



COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

> Le Maire, Roger LARRODÉ.

> Les Adjoints

Thierry GUILLOT Annie BOULAIN Eric LABASTE Alain CHASSEUR Délégué à la vie scolaire Déléguée au social Délégué à la voirie Délégué à l'entretien des bâtiments communaux

> Les commissions

Finances: Roger LARRODÉ, Josette PREUILHO, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Danièle CASTERA.

Bâtiments et accessibilité : Alain CHASSEUR. Nathalie MARIMPOUY, Danièle CASTERA, Pierre VENDRIOS, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES.

Urbanisme et environnement : Eric LABASTE, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES, Josette PREUILHO, Christelle POUYANNÉ.

PLU: Roger LARRODÉ, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Danièle CASTERA, Annie BOULAIN, Danielle DEGOS.

Aménagement, espaces verts : Danièle CASTERA, Nathalie MARIMPOUY, Roger LARRODÉ, Alain CHASSEUR, Josette PREUILHO, Patrice LAULOM.

Scolaire et périscolaire : Thierry GUILLOT, Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Christelle POUYANNÉ.

Culture : Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Danièle CASTERA, Patrick DULHOSTE, Jean-François BLANC, Bernard MATABOS.

Appels d'offres : Président : Roger LARRODÉ ; Titulaires: Thierry GUILLOT, Alain CHASSEUR, Jean-Pierre LAUDINET; Suppléants: Thomas PEYRES, Patrice LAULOM, Sophie ROBERT.

Organisation des manifestations : Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Danièle CASTERA, Josette PREUILHO, Thierry GUILLOT, Pierre VENDRIOS.

Personnel: Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR.

Communication et site internet : Roger LARRODÉ, Danielle DEGOS, Nathalie MARIMPOUY, Pierre VENDRIOS, Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ.

Communale des Impôts Directs (CCID) : Roger LARRODÉ, Jacques BAYLE, Yvan DUTILH, Francis LARROUQUETTE, Alice LARBÈRE, Bernard MATABOS, Jacques FORSANS.

Conseil d'Administration du CCAS: Roger LARRODÉ, BOULAIN, Sophie ROBERT, MARIMPOUY, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Maurice BLANC, Huguette FORSANS SIBÉ, Bernadette SIBERCHICOT, Claudine VERGEZ.

Les délégués auprès des syndicats intercommunaux

et autres organisations

- Pays Adour Landes Océanes T. GUILLOT

SOMMAIRE

Commissions municipales 3 à 9 Bibliothèque ; ludothèque ; musée ; SITCOM 10 & 11 Vie des écoles 12 & 13 Vie associative 13 à 23

Informations municipales Démarches administratives Etat Civil 2019

24 & 25

26 & 27 27

Informations pratiques 28

Bulletin municipal de la commune de Saint-Lon-les-Mines. Photos : droits réservés. Directeur de la publication : Roger LARRODÉ. Secrétariat de rédaction : Sophie ROBERT. Impression : Dax Barrouillet Imprimerie (Narrosse - 40). Dépôt légal à parution.

Budget Communal - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

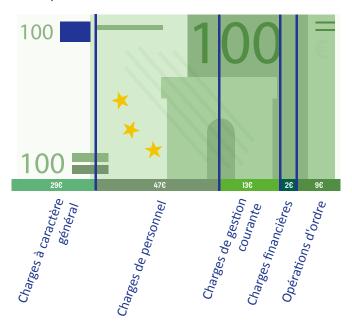
L'équipe municipale ne manque pas de projets et souhaite investir pour l'avenir et la prospérité de notre commune. Les dotations et autres compensations diminuent d'année en année et il faut se battre pour obtenir des subventions. Une gestion stricte et rigoureuse est donc nécessaire pour que nos finances soient saines, que l'on puisse emprunter si besoin et que notre capacité d'autofinancement nous permette de réaliser nos projets d'investissements.

> Zoom sur le fonctionnement : 836 352 €.

La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année mais aussi le virement à la section d'investissement et les opérations d'ordre budgétaire. Si l'on doit essayer de les minimiser, l'équilibre est cependant délicat car leurs diminutions ne doivent pas nuire à la qualité des prestations rendues aux habitants.
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir de prestations de services, de dotations de l'Etat, des impôts et taxes diverses...

Sur 100 euros de recettes, comment avons-nous réparti nos dépenses de fonctionnement :



Les recettes sur 100 euros :

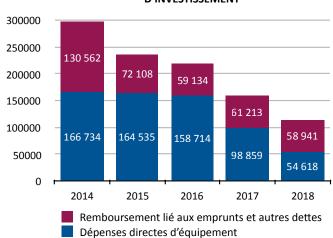
- 6 € de produits de service (compensations et participations)
- 65 € d'Impôts et taxes
- 23 € de dotations et subventions
- 3 € autres produits (loyers)
- 3 € opérations d'ordres

> Zoom sur l'investissement qui s'équilibre à 697 650 €

Les dépenses comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une augmentation de la valeur du patrimoine de la commune. Elles comprennent aussi le remboursement des emprunts.

Les recettes comprennent les subventions, emprunts, autofinancement et fonds de compensation de la TVA.

EVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

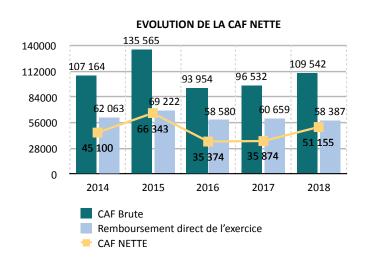


		Strate de référence			
MONTANT EN EUROS / HABITANT	Commune	Département	Région	National	
Dépenses d'équipement	44	241	266	306	
Remboursements liés aux emprunts	48	80	72	70	

> Evolution de la CAF (Capacité d'Autofinancement) nette

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la commune à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Au 31/12/ 2018, elle s'élevait à 51 155 €.



> Fiscalité

Taux des taxes locales : les taux d'imposition communaux n'ont pas été modifiés depuis 2014.

TAXES	Saint- Lon	Niveau départe- mental*	Niveau natio- nal*
Taxe d'habitation	13,13 %	25,78 %	24,54 %
Taxe foncière bâtie	17,89 %	19,96 %	21,19 %
Taxe foncière non bâtie	51,27 %	53,77 %	49,67 %

^{*} Moyenne des communes de même strate démographique

LES COMMERCES

COMPLEXE COMMERCIAL

131 route de Peyrehorade

> Le salon de coiffure "Twiggy Création"

Tél.: 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h, vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30.

> Le salon d'esthétique "Sandy Esthétique"

Tél.: 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous.

› L'épicerie de Saint-Lon

Tél.: 05 58 56 29 38

Ouverte du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30. Dimanche et jours fériés de 8h à 13h30. Fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

BOULANGERIE "LE FOURNIL DE ST-LON"

14 route de la Payolle

Tél.: 05 58 70 31 43

Ouverture le matin de 7h à 13h : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi ; le dimanche de 7h à 12h30. Fermeture le mardi toute la journée ainsi que tous les après-midis. Installation d'un distributeur de pain 24h/24h.

HÔTEL ET BISTRO "GNAC & PAUSE"

284 route de Peyrehorade - Logis des Landes Tél. : 05 58 77 20 77 | contact@gnac-e-pause.fr

www.gnac-e-pause.fr | www.facebook.com/GnacEPause

CENTRE MEDICAL SERAPEION

20 route du Herrou

>	Pharmacie	05	58	57	65	69
>	Cabinet dentaire					
	Christophe Lafitte	05	58	57	84	19
	Lilian Lafitte					
>	Cabinet kinésithérapie	05	58	57	64	01
>	Cabinet infirmiers 05 58 35 52 93	/ 06	21	32	30	21
>	Cabinet médical :					
	Dr Coiffard	05	58	57	80	59
	Dr Pons	05	58	57	88	07
>	Cabinet ostéopathie					
	Lucie Ladeveze	06	88	01	28	05
	Eric Barrot					
>	Cabinet podologue-pédicure					
	Laurent Larrieu	06	88	47	22	01
>	Cabinet kinésiologue					
	Magalie Lassalle	06	70	55	75	65
>	Cabinet sophrologie					
	Marie-Jo Larrivière	07	88	18	09	52
>	Cabinet Ergothérapie					
	Damien Guinot	06	10	34	01	91
>	Cabinet psychomotricien					
	Paul Sandrez	06	68	71	19	91
>	Cabinet esthétique : public concerr	né p	ar ı	un (can	cer
	(méthode du micro blading)					
	Déborah Latournerie	06	84	33	49	03
>	Cabinet psychologie					
	Karine Noailles	07	60	78	63	63

Scolaire, Périscolaire - Adjoint : Thierry GUILLOT

L'Ecole Publique Primaire de Saint-Lon-les-Mines accueille les enfants Saint-Lonnais de la classe de la Petite Section au CM2.

Dans le cadre d'un dispositif intercommunal, elle accueille aussi des enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire du Pays d'Orthe.

> Effectifs à la rentrée 2019-2020: 102 élèves

Niveaux scolaires	. Effectifs
Toute Petite Section	12 élèves
Petite et moyenne sections	17 élèves
Grande section et cours Préparatoire	23 élèves
Cours Elémentaires 1 et 2	24 élèves
Cours Moyens 1 et 2	26 élèves
Total 1	02 élèves

A la rentrée du mois de septembre, le renouvellement de l'équipe enseignante a été important et notamment au niveau de la direction. La municipalité remercie Madame Colette CHEMINADE qui, après de nombreuses années en tant que directrice, a fait valoir son droit à la retraite.

Dans le même temps, le conseil municipal souhaite la bienvenue à Monsieur François MASSELIN, nouveau directeur de l'école publique de Saint-Lon-les-Mines.

Ecole Publique Primaire

2 rue des écoles, 40300 St-Lon-les-Mines
Mail: e.stlonlesmines@ac-bordeaux.fr

> Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les TAP sont organisés par la commune et proposés aux enfants de l'école âgés de 6 à 11 ans les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Ils sont dirigés par 2 animateurs territoriaux et des intervenants extérieurs :

- Céline CLUZEAUD propose des activités culinaires et créatives.
- Céline SIBERCHICOT anime des jeux sportifs,
- Des intervenants extérieurs proposent aussi un grand choix d'activités : jeux musicaux, tablettes, expression scénique, jeux de rôle, jeux de société...

Ce temps est gratuit et non obligatoire, mais l'inscription est indispensable.

> L'accueil périscolaire

La Commune assure une garderie périscolaire pour les enfants à partir de 3 ans et scolarisés à l'école. Ce service

est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Protection des Populations (DDCSPP).

Les enfants sont pris en charge par une équipe de 4 agents territoriaux qui leur proposent des activités variées (aide aux devoirs, jeux libres, coloriage, jeux extérieurs, lecture).

L'accueil périscolaire fonctionne les jours de classe (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi), dans l'enceinte du bâtiment de l'école primaire.

Les horaires:

- Lundi, mardi, jeudi : le matin de 7h30 à 8h30 / le soir de 15h20 à 18h30.
- Mercredi : le matin de 7h30 à 9h.
- Vendredi : le matin de 7h30 à 8h30 / le soir de 15h à 18h30.

Les tarifs :

Tarification modulée en fonction des capacités contributives des familles, à savoir :

- 0,40 € la demi-heure pour les familles non imposables,
- 0,50 € la demi-heure pour les familles imposables.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Céline SIBERCHICOT au 06 43 74 04 66. Mail: alshperiscostlon@gmail.com

> La restauration scolaire

Ce service est proposé à tous les enfants inscrits à l'école maternelle et primaire. Les repas sont préparés et cuisinés sur place par du personnel communal. Les menus intègrent régulièrement des produits issus de la culture biologique et des producteurs locaux.

Pour le bien-être des enfants, il existe 2 services :

- de 11h30 à 12h pour les maternelles (TPS, PS et MS),
- de 12h30 à 13h pour les primaires.

Tarif du repas au 1er septembre 2019 : 2,40 €

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Anne-Marie, responsable de la cantine au 06 85 83 21 93.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Adjointe : Annie BOULAIN

Le C.C.A.S est un établissement public communal qui est administrativement distinct de la commune. Il dispose d'un budget autonome. Ses recettes proviennent majoritairement des subventions versées par la commune et des associations locales (Saint Lon Solidarité, 3ème âge).

Il est géré par un conseil d'administration composé en nombre égal d'élus et de membres de la société civile et présidé de droit par le Maire.

Les missions du CCAS sont essentielles pour la cohésion sociale de la commune. Elles sont réfléchies et attribuées en vue de répondre aux besoins des personnes en difficultés et vulnérables, des personnes âgées et handicapées.

Il travaille en étroite collaboration avec le Conseil Départemental des Landes et le CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans et propose un accompagnement dans les démarches administratives (constitution des dossiers d'aide sociale, APA, aide-ménagère, cartes d'invalidité, Allocation Adulte Handicapée).

Pour répondre au mieux aux besoins de la population locale, le C.C.A.S propose aussi des actions :

- La téléalarme : service gratuit pour le bénéficiaire. L'installation est réalisée par le Conseil Départemental des Landes. Le coût annuel s'élève à 120 € par téléalarme, dont 100 € financés par le C.C.A.S et 20 € par le C.I.A.S du Pays d'Orthe.
- Une aide financière ponctuelle allouée aux personnes en difficultés passagères (bons alimentaires, de carburant, aide au paiement de factures d'eau ou d'électricité).
- Pour les retours d'hospitalisation et de maternité : 10h d'aide-ménagère pour un montant forfaitaire de 30 €.

- **Distribution du colis de Noël** par les élus municipaux aux personnes de 70 ans et plus.

Renseignements au 05 58 57 80 53



Transp'Orthe est ouvert à tous les habitants (à partir de 12 ans) du Pays d'Orthe. Il dessert les villes de Dax et de Peyrehorade.

Transp'Orthe circule du mardi au samedi et peut prendre en charge à domicile les personnes à mobilité réduite ou éloignées du bourg. La marche à suivre est simple, il suffit de s'inscrire au préalable à la mairie et de réserver son trajet par téléphone, au plus tard la veille du déplacement.

Transp'Orthe est un service mis en place par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Région Nouvelle-Aquitaine et la société publique locale Trans'Landes pour répondre aux problèmes de mobilité identifiés sur le territoire.

Tarif du trajet aller-retour : 1 € vers Peyrehorade, 2 € vers Dax. Pour connaître les horaires, rendez-vous sur www.pays-orthe-arrigans.fr.

Inscriptions en mairie.
Renseignements et réservations au 05 58 56 80 88.



Bâtiments - Adjoint : Alain CHASSEUR

Tous les bâtiments obligent à un entretien régulier, le patrimoine communal n'échappe pas à la règle. L'année 2019 aura été une petite année en matière de réalisations.

Quelques travaux à la boulangerie, dans la salle des associations, à la mairie et à la bibliothèque pour un montant de 7 500 €.

Les élus ont décidé de porter le principal effort sur les travaux de mise aux normes accessibilité et de rénovation de l'église. Ce vaste chantier, commencé il y a 25 ans par nos prédécesseurs, a été scindé en plusieurs tranches successives et vient de se terminer voilà quelques semaines. Cet édifice, propriété de la collectivité, joyau de notre patrimoine local, dont la construction a débuté au treizième siècle, méritait bien d'être entretenu et transmis aux générations futures.

Le coût de ces travaux est très important compte tenu de la spécialisation des entreprises compétentes dans ce domaine de travaux si particulier.

Le montant total de cette opération s'élève à 283 303 € HT soit 339 964 € TTC. Le reste à charge pour notre Commune, maître d'ouvrage et initiatrice de cette réalisation, sera de 101 415 euros HT.

Cette rénovation n'aurait pas été possible sans l'aide des partenaires suivants :

- L'Etat à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 66 217 €.
- Le Département avec le fond d'Equipement des Collectivités pour un montant de 14 256 €.
- L'association Saint Barthélémy a participé à hauteur de 50 % du restant dû par la commune soit pour un montant de 101 415 €.

Réalisations 2019

Le montage judicieux de ce dossier laissera donc une charge financière raisonnable à la commune. De plus, grâce à un taux d'endettement relativement bas et des faibles taux d'intérêts, la collectivité a pu financer cette opération grâce à un emprunt de 87 000 € sur 12 ans au taux de 1.26 %.

Un budget supplémentaire d'environ 60 000 € engagé par l'association St Barthélémy a permis de financer des travaux complémentaires d'embellissement et d'équipements ne relevant pas des obligations de la Commune. Travaux réalisés en partie grâce à une souscription ouverte à tous les donateurs qui a permis de récolter la somme de 14 200 € environ.



Un autre projet sur lequel nous travaillons depuis des années est en train de prendre forme : la création d'un habitat regroupé pour personnes âgées. Cet ensemble de cinq logements particulièrement adaptés à la problématique du vieillissement sera équipé d'une salle de vie commune dans laquelle pourront se retrouver les résidents pour éventuellement partager des activités. Ce projet porté en partenariat avec le département des landes et XL Habitat devrait débuter en tout début d'année 2020. Le financement de la partie communale sera assuré sans recours à l'emprunt grâce à des fonds propres, des économies constituées depuis quelques années.

Voirie, Urbanisme - Adjoint : Eric LABASTE

Cette année, la commune a investi dans du matériel :

- un tracteur d'occasion pour un montant 3 800 €,
- un broyeur d'accotement neuf pour 9 600 €.

L'entretien des bas côtés effectué par les employés communaux nécessite du temps et du matériel adapté en proportion de la taille importante du réseau. Nous avons remplacé un poteau incendie route de Siest pour un montant de 1550 € et effectué un busage vers l'exutoire du Lespontes pour 2000 €.

Les travaux du réseau d'assainissement route de la Payolle sont terminés. Le budget consacré à la remise en état de la voirie s'élève à 76 000 € pris en charge par la Communauté de Communes. De plus, dans le cadre du programme

voirie 2019 de la Communauté de Communes, la réfection de la chaussée du lieu-dit Puyau au pont du Bagat a pu être réalisée pour un montant de 30 000 €. Ce chantier a été exécuté dans des délais rapides, nous remercions les riverains pour leur patience.

Les routes de St-Lon sont en bon état mais les conditions météo occasionnent parfois des dégâts. L'entretien des fossés est vital pour assurer la longévité des routes. Il va de soit que la sécurité de tous sur nos petites routes demande une allure de circulation et une vigilance adaptée. De plus nous vivons dans une commune rurale, les engins agricoles actuels sont volumineux et demandent à tous un peu de patience et de civisme pour partager au mieux ces routes de campagne.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

REGLES D'UTILISATION

Mise à disposition aux associations et particuliers.

Mur à gauche

Son accès n'est possible qu'avec un jeton, disponible en mairie pour un prix de 15 €. Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie).

Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation

Salle des associations

Elle est disponible pour toute association ou particulier. Se renseigner à la mairie pour les tarifs de location.

Local des clubs Pelote / Tennis / Pétanque

Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

Salle Labadie

Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Taï Shi, le Pilate et le Club du 3ème âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

Salle l'Ormeau

Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

Ecole de musique

Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc...) ainsi que les décibels autorisés.

Court de tennis

Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni membre du club.

Fêtes et manifestations / Culture

Délégués: Patrice LAULOM / Sophie ROBERT

L'agenda 2020 des rendez-vous incontournables!

SAMEDI 04/01

Vœux du Maire

SAMEDI 18/01

Théâtre: "Après la pluie"

SAMEDI 07/03

Repas du 3^{ème} âge

SAMEDI 06/06

Fête de la bière

DIMANCHE 21/06

Fête de la musique

VENDREDI 10/07

Marché gourmand

VENDREDI 07/08

Marché nocturne

VENDREDI 21 AU LUNDI 24/08

FÊTES LOCALES



La Compagnie De But en Blanc présente :

APRÈS LA PLUIE...

Une pièce de théâtre de Sergi Belbel

A la salle des fêtes de ST-LON-LES-MINES

Samedi 18 Janvier 2020 à 20h30



ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE – ENFANTS A PARTIR DE 10 ANS

LUDOTHÈQUE

PEYREHORADE - SAINT-LON-LES-MINES

La ludothèque intercommunale du Pays d'Orthe et Arrigans « L'Amuse d'Orthe » basée au sein de la maison des services aux publics (MSAP), 156 route de Mahoumic à Peyrehorade, s'installe à Saint-Lonles-Mines une fois par mois, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'équipe d'animatrices, Aline ou Delphine, vous y accueilleront et vous proposeront différents espaces de jeux. Venez nombreux leur rendre visite à la salle des associations!!!



Les rendez-vous pour l'année 2020 :

- du mardi 14 au vendredi 17 janvier 2020
- du mardi 11 au vendredi 14 février 2020
- du mardi 10 au vendredi 13 mars 2020
- du mardi 12 au vendredi 15 mai 2020
- du mardi 07 au vendredi 10 juillet 2020

Horaires d'ouverture pendant les périodes scolaires : mardi : 10h-12h ; mercredi : 9h-12h et 14h-18h30 ; jeudi : 9h-12h et vendredi : 9h-12h.

Tarifs: séance de découverte gratuite. Jeux sur place: 20 euros/an/famille (30 euros pour les extérieurs à la CCPOA). Jeu sur place et prêts: 30 euros/an/famille (40 euros pour les extérieurs à la CCPOA).

N'hésitez pas à venir découvrir nos espaces de jeux et à nous rencontrer !!!!

L'équipe de la ludothèque, Aline et Delphine

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans : www.pays-orthe-arrigans.fr, au 06 12 59 58 57 ou par mail : amusedorthe@orthe-arrigans.fr



BIBLIOTHÈQUE

A SAINT-LON-LES-MINES

C'est avec joie et satisfaction que nous voyons notre bibliothèque rénovée et modernisée, attirer de plus en plus d'adhérents, son informatisation permettant à chacun de bénéficier non seulement de prêts de livres mais aussi de tout autre support culturel (musique, films, magazines, autoformations).

Nous rappelons la totale gratuité de l'accès à la bibliothèque pour tous les adhérents.

Lors de leur inscription, ils obtiennent un numéro d'identifiant grâce auquel, et avec leur mot de passe, ils peuvent également s'inscrire sur la médiathèque numérique de « médialandes » et accéder gratuitement à une large sélection de ressources en ligne.

Les horaires d'ouverture restent inchangés à savoir :

- mardi et jeudi de 16h à 18h,
- mercredi de 14h30 à 16h30
- samedi de 10h à 12h.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui donnent gentiment de leur temps pour que vive ce lieu d'accueil et de rencontres.

MUSÉE DE LA MINE



Il retrace **l'histoire de la mine de lignite de St-Lon** depuis les débuts de l'exploitation, au XVIIIème siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949. Panneaux et vitrines présentent la grande richesse géologique du sol de St-Lon et le témoignage de la présence des hommes préhistoriques sur le territoire (industrie lithique aurignacienne).

Entrée libre. S'adresser à l'Agence Postale ou à la Bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h. Pour les groupes, contacter la Mairie au 05 58 57 80 53.

SITCOM

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Dans le monde, le tiers des aliments destinés à la consommation humaine est gaspillé. En France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année. Les causes du gaspillage alimentaire sont nombreuses et liées notamment à la perte de valeur monétaire et symbolique de l'alimentation par rapport aux autres dépenses et activités, à l'évolution de la société et de l'organisation familiale, aux nouvelles façons de s'alimenter, au changement de rythme de vie... Et les conséquences sont lourdes tant sur le plan environnemental, qu'économique ou social.

Du champ jusqu'à l'assiette, tous impliqués

Le gaspillage alimentaire s'observe à tous les stades de la chaîne alimentaire et concerne tous les acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs ... sans oublier le consommateur, même s'il n'a pas toujours l'impression de gaspiller.

En effet, bien qu'il fasse preuve d'une certaine vigilance notamment à son domicile, le consommateur a, malgré tout, tendance à jeter : une accumulation de petites pertes quotidiennes (un fond de yaourt jeté à la fin du repas, la pomme oubliée dans la corbeille ...) et des accidents ponctuels qui concernent de plus gros volumes, résultant d'une mauvaise interprétation des dates de consommation, d'un manque de rigueur dans la gestion du réfrigérateur, des stocks, ou encore d'un plat cuisiné dans de trop grosses quantités...

Mises bout à bout, ces pertes finissent par peser lourd : entre 20 à 30 kg par personne et par an, l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits encore emballés!

Et nous, consommateurs, en quoi sommes-nous concernés ?

Une étude de l'Ademe montre que la répartition de ces pertes et gaspillages est la suivante : 32 % en phase de production, 21 % en phase de transformation, 14 % en phase de distribution et 33 % en phase de consommation.

Ce que l'on gaspille le plus, ce sont donc les fruits et légumes et les restes de repas. Un gaspillage facile à réduire en adoptant quelques astuces au quotidien.

Pourquoi lutter contre le gaspillage?

- Pour s'engager concrètement contre les dérives de la société de surconsommation.
- > Pour protéger l'environnement en économisant des ressources et en réduisant la production de déchets.
- > Pour retrouver du pouvoirs d'achat.



Quelques astuces...

Pour acheter mieux!

- > Rédiger votre liste de courses évite les achats impulsifs et permet de mieux adapter les achats aux repas prévus.
- > Adaptez les quantités achetées au besoin de votre famille.
- > Vérifiez les dates de péremption avant d'acheter vos aliments
- > Faites l'inventaire de votre frigo et de vos armoires à victuailles avant vos achats.
- › Établissez les menus de la semaine en tenant compte de ce dont vous disposez déjà.

Pour cuisiner les restes!

- > Faites de la compote ou des tartes avec vos fruits et légumes un peu abîmés ou trop mûrs ;
- > Les restes de pâtes et de riz peuvent s'arranger en salade ou gratin.
- > Les viandes et les poissons peuvent finir en hachis Parmentier, en brochettes ou en croquettes.
- > Le pain peut facilement se décliner en pain perdu, croûtons, bruschetta...

Plus d'infos sur sitcom40.fr ou casuffitlegachis.fr



LA VIE DES ÉCOLES

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves, dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants, mais aussi de partager des moments de partage et de convivialité entre parents, enfants et enseignants.

BILAN DE L'ANNEE 2018-2019 Une année riche en évènements

Cette année encore, les actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année : à Noël repas et spectacle « Kalinka petite fille des Neiges », loto des enfants, visite du zoo de Labenne pour les TPS, visite du musée de la mer à Biarritz pour les PS-MS-GS, classe découverte au canal du midi pour les CP-CE1-CE2-CM1-CM2. Les élèves ont été ravis de passer tous ces moments de découverte et de partage avec leurs camarades et leurs maîtresses. Pleins de souvenirs qu'ils garderont en tête !!

Cette année a également été marquée par le départ à la retraite de la Directrice de l'école et enseignante Mme Colette HAGER qui exerçait depuis plus de 30 ans à Saint-Lon-les-Mines. Elle a commencé en tant qu'enseignante au sein de notre école et s'est très vite dévouée pour en assurer la Direction. Nous la remercions pour toutes ses années d'enseignement passées auprès de nos enfants et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. Année marquée également par le départ de Sylvie MAGNO de la garderie : nous la remercions pour son dévouement.

Actions menées : galette des rois, lotos des enfants en compensation de l'annulation du vide grenier et fête de l'école.



PROJETS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 Maintenir les traditions et continuer à innover

Afin de contribuer à susciter des moments de partage et de convivialité, nous avons renouvelé le café de la rentrée et nous réitérerons la galette des rois et la fête de l'école.

Nous continuerons à innover au travers, cette année, d'une après-midi jeux à découvrir dès le mois de novembre.

Les manifestations proposées seront encore nombreuses cette année avec notamment :

- le loto des enfants,
- la vente de gâteaux pour les élections municipales.

Pour Noël, les enfants pourront découvrir le spectacle de Noël et déguster un délicieux repas.

Le bureau se renouvelle...

Nous remercions chaleureusement, dans un premier temps, Michaël CAVROT, Fabien BIGUE et Emilie MOU-RAUD pour tout le travail effectué pendant ces quelques années et, dans un second temps, Karine BERGOS, Valérie AUBRY et Christelle POUYANNÉ, nouvelles acolytes d'aventure au sein de ce nouveau bureau qui maintiendra la bonne humeur!!

Il se compose comme suit : Karine LIBIER (Présidente), Karine BERGOS (Vice Présidente), Maëlle DE ABREU (Secrétaire), Valérie AUBRY (Secrétaire adjointe), Christelle LACROIX (Trésorière), Christelle POUYANNÉ (Trésorière adjointe).

L'équipe pédagogique change aussi...

Nous souhaitons la bienvenue, d'une part, à M. François MASSELIN qui assure désormais la direction de l'école publique et l'enseignement des classes de CM1-CM2 et, d'autre part, à Mme Marie-Laure FERNON qui enseigne auprès des élèves de GS-CP.

Mme Céline TESTARODE continue auprès des PS-MS et Mme Christine CHEVALIER auprès des CE1-CE2.

Mais ce n'est pas tout...

Mmes Céline CLUZEAUD et Maria SOARES assurent désormais, sous l'étroite collaboration de Mme Céline SIBERCHICOT, la surveillance de nos enfants pendant leur temps de garderie et cantine.

Nous les remercions pour leur savoir-faire et leur patience !!

JOYEUX NOËL A VOUS TOUS ET TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNEE.

ÉCOLE NOTRE DAME

L'année scolaire 2018/2019 à l'école Notre Dame a été riche en évènements pour le grand plaisir des enfants. L'APEL grâce à ses nombreuses actions a pu participer et offrir activités et sorties aux élèves. Nous les remercions très chaleureusement.

Parmi ce qui a été offert par l'APEL, nous avons eu :

- le traditionnel petit déjeuner de rentrée,
- un spectacle théâtral de contes et de marionnettes,
- un goûter de Noël avec la présence du Père Noël et un livre en cadeau pour chaque élève,
- une sortie au Parc du Sarrat à Dax et au Domaine Darmandieu à St-Etienne-d'Orthe pour les cycles 1 et 3,
- des activités pâtisseries dans le cadre du projet annuel « Tutorat Maternelle/CM1/CM2 »,
- une sortie cerfs-volants à Capbreton pour le cycle 2,
- le voyage scolaire pour toutes les classes au Moulin de Poyaller à St-Aubin,
- les jeux pour la kermesse et la fête de l'école.

L'école Notre Dame organise aussi des célébrations pour Noël et Pâques à l'église de St-Lon-les-Mines, une messe le jeudi de l'Ascension ainsi qu'un repas et concours de belote ouverts à tous.

Des **projets pédagogiques** sont organisés tout au long de l'année et encore plus pour cette année à venir...

Martine MOREAU Chef d'établissement



40300 Saint-Lon-les-Mines 05 58 57 80 69 notredame.stlon@orange.fr



ASSOCIATIONS & RESPONSABLES

> Anciens Combattants
R. LABASTE 05 58 57 86 43
> Antenne du Conservatoire
de Musique des Landes
S. RÉGNIER 05 58 57 66 84
> Association communale de chasse
R. LIBIER 05 58 57 87 82
A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)
K. LIBIER
A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)
S. DAGUERRE 06 23 11 39 51
› L'Atelier du mot
J.F. BLANC 05 58 56 92 31
Comités des fêtes
I. FORSANS
M. DARRACQ
Comité de jumelage
P. DULHOSTE 06 22 78 56 38
> Donneurs de Sang
M. MATABOS 05 58 57 83 95
> Familles Rurales
X. POYDENOT
C. ROCHETTE 05 58 57 84 10
> Foyer des Jeunes
M. DARRACQ
S. MATABOS 06 07 65 44 73
> Fronton Saint-Lonnais
F. LAMBERT 05 58 57 80 59
- Section danse de société
B. SIBERCHICOT 05 58 57 83 73
- Section gym d'entretien
C. CORMIER 06 63 12 91 14
- Section pilate
C. CORMIER 06 63 12 91 14
- Section danse
M. PEYRES 06 70 90 39 87
- Section pelote
C. SIBERCHICOT 06 17 54 03 49
- Section tennis
G. VOLNY-ANNE 05 58 57 66 87
> Los Tranquilos
A. MARTINEZ 06 82 51 10 30
Lou Youens de d'Aouts Cops
(les jeunes d'autrefois)
J. CASTERA 09 53 02 04 07
Orthe main nue
C. LAFITTE 06 86 16 85 83
> St Barthélémy (restauration église)
J. FORSANS 05 58 57 68 50
> St Lon Solidarité
R. LARRODÉ 05 58 57 67 88
→ Yoga
M. DE LATAILLADE 05 58 57 80 68

ASSOCIATION L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'Etablissement Français du Sang est le seul opérateur civil de la transfusion sanguine en France. Sa mission est d'assurer l'autosuffisance nationale (collecte, sécurité et distribution) en produits sanguins (globules rouges, plaquettes et plasma).

L'amicale St Lon-Heugas a participé à l'organisation de 4 collectes en 2019 :

- le 4 février à St-Lon	82 dons (2 premiers dons)
- le 15 avril à Heugas	71 dons (3 premiers dons)
- le 2 août à Heugas	49 dons (3 premiers dons)
- le 21 octobre à St-Lon	65 dons (3 premiers dons)

Cette année, les dons sont en diminution. Restons mobilisés !!!

En 2020, l' EFS va organiser 4 collectes :

- le 24 janvier à St-Lon,
- le 17 mars à Heugas,
- le 28 août à Heugas,
- le 27 novembre à St-Lon.

Aussi, en 2020, le centre de prélèvement de Dax devient le seul centre de prélèvement de plasma des Landes.

Merci à tous les donneurs, les bénévoles, les municipalités et les différentes associations qui nous soutiennent et nous aident.

Le don de sang est un acte de partage basé sur la solidarité et fondé sur un modèle éthique qui démontre, chaque jour, son efficacité et sa raison d'être.

A vous tous, une bonne année, bonne santé et n'hésitez pas à venir donner !!!

Valérie Castaignède



Nous voici au seuil de Noël 2019 et du nouvel an. Notre association vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020. Toutes personnes désirant participer à nos activités de mémoire de nos Anciens, seront les bienvenues. Tél. 05 58 57 86 43

Je remercie toutes les personnes qui viennent se recueillir à toutes les commémorations, avec les enfants des deux écoles réunies, entourés par les enseignants, ainsi que leurs parents. Je remercie également monsieur le maire Roger LARRODÉ et l'ensemble de son Conseil municipal, pour la mise en place de cette stèle le 11 novembre 2018, qui évoque des combats très meurtriers; avec quatre pierres des lieux de Verdun, Fleury, le Chemin des Dames et Douaumont.

Voilà déjà un an que nous nous sommes rassemblés autour de notre monument aux morts pour la commémoration du 100ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Il n'est pas une ville, il n'est pas un village de France qui ne garde gravé dans la pierre d'un monument ou dans la mémoire des hommes, le souvenir de l'héroïsme d'une jeunesse terriblement éprouvée par cinquante deux mois de combats meurtriers. Nous ne pouvons oublier le courage et l'abnégation de nos valeureux aînés tombés au champ d'honneur. Toutes ces générations venues du monde entier, se sont battues pour un idéal de paix, de liberté, de fraternité. De cette première guerre mondiale qui à causé des millions de victimes, ne résonne plus aujourd'hui que le « rappel » de la souffrance enduré par leurs familles, une souffrance faite de cauchemars, de privations et de deuils.

La violence du déracinement, la rudesse de l'intégration ont longtemps empêché cette blessure de l'histoire de cicatriser. Pour toutes les guerres, notre conscience collective nous ordonne de ne jamais les oublier. Prenons garde la bête immonde n'est pas morte et réagissons afin de garantir à nos petits enfants un avenir de paix, d'amitié et que notre beau pays la France soit toujours porteuse de tolérance, de fraternité et de liberté à travers le monde.

Vive la République, vive la France.

Les membres du bureau et son Président





CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE ET SUIVANTS : LOUS YOUENS DE D'AOÛT COPS

L'année 2019 se termine déjà! Comme les jours et les semaines défilent vite!!

Après avoir fêté dignement le quarantième anniversaire de notre club, nous avons repris nos activités traditionnelles :

- les sorties à la journée, toujours très prisées, avec visites culturelles et gustatives,
- les bals musette dont le résultat positif permet de financer le transport en bus de ces sorties,
- le loto d'octobre dont le gain nous permet d'offrir un repas de Noël gastronomique à tous les adhérents, mais aussi un colis conséquent aux personnes de 80 ans et plus qui ne peuvent se déplacer.

Au printemps et à l'automne chacun aime à se retrouver autour d'une bonne table avec le service assuré par nos bénévoles.

Plus d'une trentaine d'adeptes de la gym douce évoluent le lundi dans la salle Labadie à 15h dont les cours sont assurés par une monitrice bénévole adhérente au club.

Afin de mener à bien ces activités, une équipe de volontaires répond toujours présent, avec assiduité, dans la bonne humeur, la convivialité et avec cet esprit associatif si précieux; encore merci à vous tous. Les personnes ayant envie d'apporter des idées nouvelles, sont les bienvenues au sein de notre club. Nous attendons avec impatience la construction des nouveaux locaux communs qui nous permettrons de nous retrouver et ouvrir des activités différentes.

A la mi-septembre, une quarantaine d'adhérents voyageurs est partie visiter Madrid, Aranjuez, Tolède, Burgos durant 4 jours. Cette escapade, oh! combien riche en découvertes architecturales et culturelles, a fait dire à chacun qu'elle était bien trop courte. L'ambiance générale y était sûrement pour beaucoup!! Sur les conseils d'un membre connaisseur, une poignée d'entre nous a dégusté un plat typique de la région de Burgos « Lechazo » (agneau de lait cuit au four du boulanger) plat particulièrement goûteux et copieux. A recommander!!!



Le Conseil d'Administration, qui réfléchit déjà aux activités de 2020, vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce.

« Lous Youens de d'Aouts Cops »

L'ATELIER DU MOT

En quelques mois d'existence, l'Association l'Atelier du mot s'est imposée comme un véritable acteur culturel de territoire, à travers L'Emoi des mots et les Rencontres Jean Rameau.

Entre le 9 mars et le 28 juin 2019, 1250 personnes ont été sensibles à nos propositions. Les jauges limitées (50 à 100 personnes) et les lieux choisis, ont permis une proximité inégalable et la possibilité de riches échanges. Nous avons vécu des moments forts où s'est opéré un vrai brassage générationnel – nous prendrons pour exemple la soirée d'ouverture autour de la poésie et du slam qui a réuni un public de 15 à 70 ans, dans les salles voûtées du château de Peyrehorade ou à Heugas où parents et enfants se sont retrouvés en nombre autour du spectacle de Gloria da Queija.

La commune de Saint-Lon les mines a elle été le théâtre de plusieurs moments forts : Claude Sérillon et Catherine Ceylac, Jean Mouchès et Xi-Liu, Claude Fevre et Sylvie Ena, Frédéric Sallier, et ce moment privilégié autour des textes de Simone Veil et de Robert Badinter, dans une Maison Matelot, pleine comme un œuf.



Claude SERILLON à St-Lon

Nous avons eu l'honneur d'être repérés et auditionnés par le CESE – Conseil Economique Social et environnemental. Que de belles rencontres provoquées avec : Camille CASE – Mehdi KRUGER – Olivier DE ROBERT – Christian LABORDE – Claude SERILLON – Catherine CEYLAC-ABAJI – Gloria DA QUEIJA – Jean-Pierre ELISSALDE – Elodie LAFITTE – Serge AIROLDI – Guilhem VALAYE – Emilie CADIOU – Aude BOUTARD – Corinne MARIOTTO – Christophe MERLE – Jean MOUCHES – XI LIU—Hugo VERLOMME – Koldo AMESTOY – Anne DANAIS – Alice ROSSET – Gaelle PERRET – Claude FEVRE – Sylvie ENA – Daniel CABARRY – FLO ZINK – Jean-Marc LEMERRE – Marie D'EPIZON – Adeline JONDOT – Jules MENEBOO – Bernard MATHARAN – Frédéric SALLIER – QUATUOR DE GUITARES du Conservatoire des Landes.

La deuxième édition aura lieu du 14 février au 16 mai 2020 pour l'Emoi des mots et les 26 et 27 juin pour les Rencontres Jean Rameau à Cauneille. Vous retrouverez le programme complet sur le site www.latelierdumot.org, sur la page facebook l'Atelier du mot ou en le demandant par mail à latelierdumot@posteo.net.

ASSOCIATION SAINT BARTHÉLÉMY

L'année 2019 se clôture sur une bonne nouvelle. Les travaux de rénovation intérieurs de l'église sont pratiquement terminés. Au moment où vous lirez ces lignes, l'inauguration prévue le 1er décembre 2019 sera passée.

En ce début novembre où nous écrivons cet article, nous ne sommes pas en mesure de vous adresser un rapport sur les travaux ainsi que leurs coûts définitifs. Une rubrique future spéciale « Inauguration » vous sera communiquée.

Dans cette attente, nous remercions:

- tous ceux qui ont œuvré pour l'aboutissement de ce projet.
- Vous qui avez répondu généreusement à notre « appel aux dons » et à vous qui envisagez encore de le faire.
- A la municipalité pour l'étroite collaboration que nous avons entretenue pour mener efficacement cette belle rénovation.

Pour l'association St Barthélémy, l'année 2019 fut belle, alors poursuivons sur ce chemin pour que l'année 2020 le soit aussi.

Bonne année à vous tous.



SAINT-LON SOLIDARITÉ



Créée en 1999 notre association a donc fêté cette année ses 20 ans d'existence. Grâce à ses membres bénévoles elle continue d'oeuvrer, en toute indépendance, afin de récolter des fonds qui sont entièrement reversés à des organismes humanitaires et scientifiques.

Ainsi en 2019, grâce aux fonds recueillis lors de manifestations telles que :

- 2 lotos en octobre et novembre,
- la soirée moules/frites lors des fêtes locales,
- une participation au marché nocturne,
- divers vide-greniers,
- la création et la vente des vêtements d'enfants.

Elle a pu distribuer la somme totale de 5 800 € à savoir :

- au CCAS local 1 500 €

- aux Restos du Coeur de Peyrehorade	600€
- à Autisme Landes	500€
- au Secours Populaire	800€
- à Amnesty International	500€
- à la Croix Rouge	800€
- à « Des Mains et des Signes »	500€
- à La Ligue contre le Cancer	600 €

Comme tous les ans nous lançons un appel à toutes les personnes de bonne volonté qui désirent nous rejoindre pour participer à nos activités et ainsi pérenniser notre sympathique et utile association.

Pour tous renseignements s'adresser à Mr le Maire de la commune, Président de l'Association.



FAMILLES RURALES Association St-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Voici toutes les activités que nous proposons et qui s'adressent à tous les membres de la famille.

> Marche Santé:

- Marche niveau supérieur : lundi et Jeudi de 9h à 11h (été) et de 8h30 à 10h30 (hiver). Randonnée à la journée en période estivale. Ces randonnées sont suivies par un accompagnateur diplômé.
- Marche niveau débutant : mardi à 9h pour une heure et demi de marche.

Rendez-vous au Foyer des Jeunes de St-Lon-Les-Mines - Gratuit.

- Atelier Couture, Tricot, Broderie: petits travaux de couture commun et personnel, décoration maison, broderie... L'atelier recherche des tricoteuses... Avec des matériaux et objets à recycler. Débutant ou confirmé. Adolescents et adultes. Lundi 14h / 17h30, salle de l'Ormeau.
- Atelier Sophrologie : pour apprendre à mieux se connaître, à accéder à un mieux-vivre, un équilibre et trouver une paix intérieure avec soi et avec les autres. Cette méthode vise à améliorer la qualité de vie de ceux qui la pratiquent, en mettant le corps et l'esprit en harmonie.
- > Atelier « Vitalité » : Avec le concours de l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) cet atelier s'adresse aux personnes de plus de 50 ans adhérentes ou non. Différents thémes : vitalité, mémoire, équilibre ...
- Atelier cuisine: partage des savoirs faire, du coût des ingrédients et du repas. Thèmes: charcuterie, asperges, plancha, légumes, salades composées, le chocolat, recettes préparées avec le Thermomix...
- > Semaine du goût: journées intergénérationnelles durant la semaine du goût. Thèmes: « Les desserts landais d'hier et d'aujourd'hui », « La petite histoire de la soupe à travers les âges ».
- > Sorties culturelles : visite d'un lieu culturel régional, en famille Gratuit. (Observatoire de Dax, Maraix d'Orx, Phare de Contis, Monastère de Sorde l'Abbaye...)
- > Vide grenier: Un dimanche en octobre ou au printemps.
- > Soirée débat "soutien à la parentalité": gratuit et ouvert à tous, adhérents et non adhérents. Echange avec un spécialiste sur un thème choisi par rapport à l'éducation des enfants ou adolescents. Exemples: « Concilier

bien-veillance et autorité », « Le cerveau des enfants, un potentiel infini », soirées-débats organisées par l'Association « Pour Une Education Bienveillante ».

- > Conférence sur la maladie de Lyme.
- Le Parcours du coeur : Une marche est organisée, parrainée par la Fédération Française de Cardiologie : samedi 18 avril 2020.
- › Fête du Sentier Botanique : découverte et marche autour du sentier botanique. Apéro / Pique-nique / Grillades.
- NOUVELLE ACTIVITE: Espace Tiers Lieu: accompagnement au numérique. Vous trouverez dans ce nouvel espace de l'aide à la recherche, à l'utilisation du matériel informatique et aux démarches numériques. Les permanences sont assurées par une animatrice départementale et peut donc répondre à tous vos problèmes informatiques particuliers (Exel, Word ...). Du matériel informatique est mis à votre disposition (ordinateur, tablette, imprimante). Ouvert tous les 2ème et 4ème mardis du chaque mois de 10h à 16h Salle de l'Ormeau. Accès libre et gratuit.
- Cours de rock : un stage de rock est proposé et animé par un professeur de l'Atelier de danse Corps et Graphia. Gratuit et ouvert à tous les jeunes (collège, lycée, étudiant).
- > Formation à la Sécurité Domestique : sensibiliser les enfants à la sécurité domestique et l'éducation canine. Cette intervention a été proposée aux élèves de l'école publique et sera proposée aux élèves de l'école Notre Dame en 2020.

Pour pouvoir participer, il vous suffit d'adhérer à l'association : 23 € / an pour la famille.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Saint-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Tél.: 06 11 35 39 40 / 05 58 57 84 10 (le soir)

Mails:rochette.c@wanadoo.fr xpoydenot@yahoo.fr www.famillesrurales.org/landes

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action. Famille ; Jeunesse ; Environnement ; Consommation ; Loisirs ; Vie associative ; Education ; Tourisme ; Formation. Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

PAYS D'ORTHE MAIN NUE

Sur le plan sportif, la saison 2018-2019 a été marquée par notre participation à deux finales du Championnat de France, en mur à gauche Minimes (Vincent Bassibey et le Bélusien Noe Yarzabal) et en place libre juniors dans le cadre de la Grande Semaine des Sports Basques (Clément Theys et Etienne Lafitte) ; à noter que les derniers Landais à avoir disputé cette finale étaient Richard Lavielle et Jean-Philippe Bénesse il y a 20 ans (mais eux l'avaient gagnée...). Amédée et Etienne Lafitte ont disputé la finale du Championnat des Landes seniors 1ère série en place libre, perdue contre les futurs Champions de France Cigarroa et Bénesse ; ils ont également passé un tour en Championnat de France, se positionnant ainsi parmi les 6 meilleures équipes de France dans cette discipline. A notre connaissance, jamais aucune équipe du canton n'est allée aussi loin. Amédée et Etienne ont également été sélectionnés pour la Coupe d'Europe de Mur à gauche où ils se sont inclinés en demi-finale contre les Champions d'Espagne.



POMN a remporté 4 titres de Champions des Landes: place libre poussins pour **Nathan Borau** avec Timéo Gaillard de Sorde (ils ont également été finalistes en mur à gauche et ½ finalistes du championnat de France); tête à tête trinquet juniors pour **Clément Theys**; place libre cadets pour **Elie Labaste** (avec Bengamin Gaillard de Sorde); Mur à Gauche mini-poussins pour **Hugo Pommiers** (avec Oscar Castagnet de Peyrehorade); POMN a également remporté l'Union Basque trinquet en juniors (une compétition en principe réservée aux basques mais à laquelle nous sommes invités), avec **Elie Labaste et Etienne Lafitte**.

D'autres Saint Lonnais ont obtenu des places d'honneur : David Duboué est finaliste du championnat des Landes Trinquet tête à tête 3^{ème} série, **Thomas Boulain** finaliste du Championnat des Landes 2ème série mur à gauche (avec Jérôme Gaillard de Sorde) ; Amédée Lafitte est champion du Pays Basque Trinquet 3ème série et finaliste du Tournoi International de Saubrigues en 1x1 mur à gauche contre Xala ; Etienne Lafitte est ½ finaliste du championnat de France de Frontball chez les moins de 22 ans ; Baptiste Marimpouy est finaliste du Tournoi Académie Pelote Passion de Peyrehorade ; Elie Labaste est finaliste de la Coupe des Landes trinquet 1x1 cadets ; Karine Libier est Championne des Landes d'animation de lotos ; Renaud Peyres est finaliste du championnat des Landes en trinquet, en mur à gauche (avec Vincent Bassibey) et en place libre (avec Tom Glize), Xavier Bassibey et Clément Guenou sont

vainqueurs Challenge de l'Espoir Trinquet Poussins ; Arthur Leweurs gagne le challenge de l'espoir poussin place libre ; Maylis Pouyanné et Romane Peyres sont finalistes de la Coupe de l'Avenir poussin ; Maël Boneil est finaliste du Challenge de l'espoir 1x1 en trinquet mini-poussins ; Toan Cavrot et Anselme Ducamp sont finalistes de la Coupe des Landes Trinquet mini-poussins ; Chloé Pouyanné est finaliste de la Coupe de l'avenir trinquet 1x1 mini-poussins ; Hugo Pommiers est finaliste de la Coupe de l'Avenir Trinquet en poussins et finaliste de la Coupe de Landes Place libre mini-poussins ; Romain Guenou est finaliste du Challenge de l'espoir mini-poussins en place libre.

Egalement sur le plan sportif, nos activités se diversifient et s'organisent et il va vous falloir un bon alibi pour de ne pas nous rejoindre : dans la catégorie loisir, entraînement pour les hommes le lundi à 20h, pour les filles le mardi à 18h 30 ; pour les seniors engagés en championnat, une séance de préparation physique (le lundi à 20h) complète l'entrainement technique du mardi ; pour les jeunes, tout le monde s'entraîne le mercredi après-midi, sauf les pilotarikikis (GS-CP) le samedi matin.



Tout au long de l'année, nous avons organisé dans le village des évènements que nous essayons de rendre distrayants pour tous nos concitoyens, comme l'animation pelote du lundi de la fête (avec le Comité des fêtes), une matinée de la réception des amis de Champagnac (avec le Comité de Jumelage), les finales de championnat de France de frontball, une étape du Handi-Tour Pelote; pour cause de poussée un peu tardive des cèpes (!), notre traditionnelle Fête de la Main Nue a été reportée au samedi 8 février 2020; nous vous y attendons nombreux.



Carnet rose : vous l'avez vu dans les résultats, Eric Labaste n'a rien gagné cette année ; comme l'an dernier d'ailleurs et comme l'an prochain. Par contre son mariage était superbement bien organisé. On a hâte qu'il nous invite à nouveau... pour son jubilé!

FOYER SAINT-LONNAIS

Le Foyer St Lonnais a connu un beau succès avec ses activités phares. Nous avons commencé l'année avec le Carnaval où durant l'après midi une vingtaine d'enfants ont pu se réunir autour de jeux en bois et autre activités en tout genre. Cette journée s'est terminée autour d'un couscous avec une quarantaine de convives qui pour l'occasion ont revêtu leur plus beau costume.

Puis le **Théâtre** avec « ça se complique » une comédie jouée comme chaque année à Rameaux et à Pâques qui a amusé plus de 600 spectateurs. En 1ère partie nos plus jeunes acteurs de l'atelier Théâtre nous ont mis en bouche.

La visite et le repas à la cidrerie Pétritégui a rassemblé une trentaine de personnes le 11 mai pour soirée pétillante.

Le **Pot Luck** est venu ouvrir les hostilités estivales, cette année Jérémy et Emeline Lapeyre nous ont accueillis à Orist. Une belle soirée passée chez nos hôtes où bonne humeur et convivialité étaient de la partie.

Le Hest dou Pioc a été victime de son succès où plus de 800 personnes sont venues déguster le poulet cuit au feu de bois. Là aussi les orages de la veille ont laissé place à une soirée estivale où amitié et rencontre ont fait que la fête fût si belle.



Le camp surf est venu clore cet été. Surf paddel et body board étaient au programme pour nos 6 surfeurs. 3 jours avec des ados enchantés par cette sortie et ses différentes activités proposées (marché nocturne, resto, plage...).



Nous tenions à remercier tous les bénévoles pour leur aide si précieuse sans qui rien ne serait possible. MERCI A TOUS. Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une très belle fin d'année et une bonne et heureuse année 2020.

Pour Le Bureau Mélanie DARRACQ



Le comité des fêtes est une association qui a pour but de proposer des animations qui plaisent au plus grand nombre. Le travail de tous les bénévoles souhaitant faire vivre le village est formidable.

Cette année encore, nous avons organisé deux évènements majeurs :

- la mayade : comme en 2018, le comité a voulu mettre en avant la classe. Ces jeunes se retrouvent régulièrement en vue de créer un groupe dynamique. Comme le veut la tradition, les mayés ont planté un Mai en l'honneur de notre maire et de ses conseillers face à la mairie. Suite à cela, le comité a organisé un repas et une soirée dansante ouverts à toutes et tous.
- Les fêtes: un week-end de quatre jours ou tout le monde se retrouve pour passer un bon moment, où se succèdent diverses animations. Cette année encore, les fêtes ont eu un réel succès. Plus de 1300 repas ont été servis durant ces quatre jours. Les orchestres, les bandas ont permis de passer de beaux moments conviviaux. Le ball trap organisé par l'ACCA, a attiré beaucoup de monde, tout comme le concours de pétanque. Le dimanche après-midi dédié aux enfants a été très apprécié des petits et des grands. La partie de pelote du lundi connaît toujours une réussite. Enfin, pour clôturer ces festivités, le feu d'artifice tiré par « Storm Artifice » était grandiose.



Le comité des fêtes remercie particulièrement la mairie, tout le conseil municipal qui soutient l'ensemble de nos actions. Pour 2020, l'équipe du comité fera de son mieux pour présenter des animations variées.

Nous vous invitons à nous rejoindre, nous avons besoin de vous, toujours besoin de nouvelles personnes pour faire avancer le groupe de bénévoles.

Bonne année 2020 à tous.

Les présidents Ingrid Forsans et Mathieu Darracq

JUMELAGE

LE MOT DU COMITÉ

LE MOT DU MAIRE

Les 8, 9 et 10 juin 2019, le Comité de jumelage était en fête. Une trentaine de Champagnacois avait fait le déplacement depuis le Cantal pour officialiser les liens qui unissent désormais nos deux communes. C'est un programme 100 % landais qui les attendait : repas gascon animé par une banda, initiation à la course landaise, visite des arènes de Dax, balade sur la plage, soirée dans les familles saint-lonnaises, démonstration de pelote...

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans la préparation et la réalisation de cet événement ainsi que tous les Saint-Lonnais qui ont pris part à la fête. Grâce à la participation de tous, le weekend a été intense en partage, en découvertes et en émotions. Et, si des larmes ont coulé au moment de se séparer, se sont aussi des promesses de retrouvailles qui ont été échangées. Rendez-vous est donc donné pour Pentecôte 2020. Mais à Champagnac cette fois l

tions. Et, si des larmes ont coulé au moment de se séparer, se sont aussi des promesses de retrouvailles qui ont été échangées. Rendez-vous est donc donné pour Pentecôte 2020... Mais à Champagnac cette fois!



Ce projet devenu maintenant réalité est sur de bons rails. Cette année une importante délégation de cantaliens est venue nous rendre visite lors du weekend de Pentecôte.

Beaucoup de Saint Lonnais étaient là au moment de la signature de la Charte entre nos deux communes.

Une organisation parfaite a permis à beaucoup d'autres de participer à cette rencontre au cours de ces trois jours. Les principaux objectifs visés, à savoir, promouvoir des échanges, des rencontres et développer des liens sont déjà atteints.

Je souhaite longue vie à ce jumelage et j'adresse mes plus vifs remerciements à la dynamique équipe en charge de ce dossier.





ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE SAINT-LON-LES-MINES BILAN DE L'ANNÉE 2019

- > Composition du bureau : Président : LIBIER Raymond (Propriétaire Chasseur) ; Vice-président : POUYANNÉ Cédric (Chasseur) ; Secrétaire : FROGER Pierre-André (Chasseur) ; Secrétaire adjoint : DARRACQ Mathieu (Chasseur représentant propriétaire) ; Trésorier : DARRACQ Jean-Jacques (Chasseur) ; Trésorier adjoint : BOULAIN Thomas (Chasseur représentant propriétaire).
- Membres: TASTET Cédric (Propriétaire non Chasseur); LARROUQUETTE Francis (Propriétaire); ETCHEVERRIA Serge (Chasseur). Conseillers techniques: HENRICH Gérard (Chasseur); PEYRES Roland (Propriétaire

Chasseur) ; ASSORE Francis (Propriétaire Chasseur) ; PREUILHO Daniel (Propriétaire non Chasseur). L'association est constituée en 2019 de 82 membres dont : 63 chasseurs membres de droit et 16 membres facultatifs (dont 1 palombière).

Tout d'abord, le rôle de l'ACCA est de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, l'éducation tant sur le plan de la sécurité que sur celui la cynégétique de ses membres dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE SAINT-LON-LES-MINES BILAN DE L'ANNÉE 2019 (SUITE)

puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités d'agriculture et d'élevage.

Permis de Chasser: les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette activité, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

> Repeuplement : lièvres, lapins et faisans

Ont été lâchés pour la saison 2019-2020 : 80 faisans. 49 lapins. Ils ont tous pour origines 4 séances de reprises effectuées par l'ACCA. Ce sera tout pour cette année car des maladies déclarées chez nos fournisseurs nous ont empêchées d'en acheter un complément de 30 supplémentaires comme prévu dans notre budget. Nous ne constatons toutefois pas de baisse de la population. Nous avons enfin, des résultats probants pour les naissances dans la garenne grâce aux dispositions prises afin de protéger les lapereaux contre les prédateurs (principalement venus du ciel) et éviter le stress que provoquent ces attaques. Il nous reste à organiser la reprise de ces lapins pour les lâcher sur le territoire de la commune. Par contre, les cages de reproduction des lièvres étant situées dans la garenne, nous avons eu 6 naissances. Enfin effectué 12 lâchers. De nombreux témoignages (propriétaires, chasseurs) attestent de sa présence sur le territoire (adultes et levrauts) et ceci malgré les morts constatées (prédations et routes). Nous pouvons donc attester que sa réimplantation est effective et bien entendu nous poursuivrons nos efforts de reproduction. L'année dernière, nous avions profité de cette immense volière pour lâcher un coq faisan et deux poules afin de valider ou non une possibilité de reproduction à St Lon. C'est chose faite et de nombreuses naissances ont été constatées. Malheureusement, des trous dans les filets de protection et simultanément une panne de notre électrification du périmétrie ont permis à des prédateurs de pénétrer dans la volière et de prélever les naissances. Ce n'est que partie remise et de nouvelles poules ont déjà été introduites ainsi que la rénovation de l'électrification du périmètre. Il nous reste à patienter... Merci encore à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer ces opérations d'entretien, d'aménagements et de repeuplement.

- > Chevreuil : Pour mémoire, le plan triennal est attribué dans sa totalité. Autrement dit l'ACCA dispose de180 bracelets pour les trois années du Plan (2017-2020). Cette année 64 bracelets ont été utilisés de la manière suivante :
 - 58 bracelets attribués aux battues plus 6 bracelets pour le tir d'été exclusivement sur des brocards (chevreuil

- mâle). Les 58 chevreuils ont été prélevés en 9 battues avec la participation de 32 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus soit répartis entre les propriétaires.
- Le bilan est de 32 brocards et 32 chevrettes prélevés.
- Le solde du plan triennal pour la saison 2019-2020 est de 54 prélèvements.

> Nuisibles

- Sanglier : compte tenu de la facture des dégâts dans le département, les ACCA se doivent d'agir par anticipation en fonction des traces de sangliers, des dégâts qu'ils occasionnent sur le territoire. N'oublions pas, que les propriétaires et éleveurs nous donnent le droit de chasse sur leurs terres gratuitement. Cette année, nous avons abattu 8 sangliers (3 mâles et 5 femelles) en 6 battues avec la participation moyenne de 48 chasseurs. Il est à noter que pour la saison en cours (2019-2020) ce chiffre est déjà dépassé et les dégâts chez les particuliers plus nombreux.
- Renard: ils sont toujours là! Il est souhaitable de signaler à l'A.C.C.A le plus tôt possible les dégâts occasionnés par le renard ou autres nuisibles pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. 28 renards en 16 battues ont été prélevés cette saison (11 femelles et 17 mâles).
- Ragondin Corneille noire : 36 ragondins et 29 corneilles ont été prélevés. Ces chiffres sont inférieurs à la réalité car certains chasseurs oublient de nous faire la déclaration de leurs prélèvements.

> Activités cynégétiques et extra-chasse

- L'acquisition, l'élevage et le lâcher de gibier (repeuplement).
- La plantation d'une haie de 700 mètres de long chez Didier BROCAS.
- Le comptage de colombidés en réserve.
- Plan de chasse jusqu'au 28 février.
- Régulation des espèces nuisibles.
- Divers repas de remerciements.
- La fête de la chasse qui a connu un grand succès. Un grand merci à tous les participants. Elle sera renouvelée l'année prochaine. Une publicité parviendra aux St Lonnaises et aux St Lonnais. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire à l'avance.
- L'organisation d'un BallTrap dans le cadre des Fêtes de Saint Lon.
- Divers: nous avons déploré cette année la perte d'un membre de notre Conseil d'Administration, notre regretté collègue et ami Claude FORSANS SIBE. L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus.



ASSOCIATION DES PRATIQUANTS DE YOGA

Comme chaque année, une quarantaine d'adhérents viennent suivre les cours de yoga à la salle Labadie, mise à notre disposition par la Mairie, tous les mardis soirs pour un cours d'une heure qui débute à 19h 15 et de novembre à Pâques deux cours en suivant à partir de 17h 30.

Il y a maintenant un bon petit groupe d' « anciens pratiquants » qui viennent depuis de nombreuses années et nous accueillons régulièrement des débutants de tous âges qui viennent découvrir les bienfaits du Yoga.

Nous clôturons toujours l'année par un bon petit repas sympathique et qui nous permet de mieux faire connaissance.

Le Fronton Saint-Lonnais

GYM, DANSE DE SALON ET PILATES

Grâce à Agnès, Andrée et Jeff, la section gym, Pilates et danses de salon du Fronton Lonnais offre des cours dynamiques et de qualité depuis maintenant de nombreuses années.

Le cours de gym a lieu le mardi soir de 20h à 21h, les cours de danse, le mercredi soir à partir de 19h et les cours de pilates, le vendredi à 9h30 et 10h45 (Attention les cours de Pilates et de gym sont complets pour cette année). Ces activités s'adressent à tout public à partir de 18 ans... Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Bernadette Siberchicot au 05.58.57.83.73 pour la section danses de salon ou auprès de Christèle Cormier au 05.58.57.60.54 pour la section gymnastique et pilates.

Le bureau de notre section vous souhaite de passer une excellente année 2020.

Le Fronton Saint-Lonnais



TENNIS LOISIRS

« TENNIS - LOISIRS » deux mots qui résument notre Association : une activité sportive purement ludique, à pratiquer en famille ou entre amis.

L'accès au court se fait librement, moyennant une cotisation annuelle de 10 € (par famille) afin d'assurer l'entretien du terrain, le remplacement du matériel sportif ou du tableau de réservation. Ce paiement fera l'objet d'un reçu délivré par le service administratif de la Mairie.

Sur le tableau d'affichage à l'entrée du court, vous pouvez indiquer d'une part, la plage horaire souhaitée pour jouer et, d'autre part, consulter le règlement intérieur de notre Association où figurent les coordonnées des membres du Bureau qui restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bonne année 2020 à tous!



DANSE

La section Danse a réuni cette année 118 èleves , enfants et adultes, autour de la danse Classique et barre au sol, et également autour du Modern jazz et Street jazz. Nous avons participé au Noël du village ainsi qu'à la fête de la musique, en proposant des chorégraphies originales que les danseurs ont aimé partager avec le public.

Les élèves ont pu découvrir les spectacles des Ballets Malandain de Biarritz en Décembre et Juin, en rêvant de monter sur scène un jour... Chose faite lors du Spectacle de fin d'année, qui a rencontré un vif succès pendant 2 soirées. Danseurs et danseuses ont donné le meilleur d'eux même pour présenter les chorégraphies de nos 2 professeurs, qui peuvent ainsi mettre en scène les apprentissages de l'année.

La réussite de ce spectacle, grâce à un nombre de spectateurs toujours grandissant, nous permet de proposer des cours de danse de qualité et accessibles à tous. Merci ! Alors nous vous attendons nombreux les 12 et 13 Juin 2020. Et pour ne pas oublier la date! Nos calendriers 2020 sont disponibles à la vente. Nous passerons vous les proposer ou vous pouvez également nous les demander en passant à la salle Labadie à l'heure des cours.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année!

N'hésitez pas à nous rejoindre pour tous renseignements:

- Mail: danse-st-lon@outlook.fr
- Facebook: dansestlonlesmines

Muriel Peyres, pour le bureau

Le Fronton Saint-Lonnais - SECTION PELOTE

Chez les filles: Après s'être entraînées régulièrement toute l'année, nos poussines ont su se mettre en avant. En mur à gauche individuelle pelote éducative, Manon BEAUCLAIRE finit finaliste et Maylis POUYANNÉ perd en ½ finale.



En place libre, Manon BEAUCLAIRE et Maylis POUYANNÉ perdent la finale du championnat des Landes s'étant battues tant bien que mal.



Les cadettes April LAHET et Ocilia ITURRART terminent finaliste du championnat des Landes **trinquet gomme pleine**. Joli parcours pour elles.



En championnat des Landes cadettes **mur à gauche baline tête à tête**, Ocilia ITURRART pour la 1ère année a échoué en ½ finale contre Anaïs LORDON d'Orthevielle. Elle a également participé à la Coupe de France **mur à gauche baline tête à tête cadettes** où elle a dû déclarer forfait en ½ finale alors qu'elle avait toutes ces chances pour arriver en finale. Ce n'est que partie remise.

Chez les garçons: En championnat des Landes mur à gauche baline tête à tête minimes, Quentin SIBERCHICOT est arrêté en ½ finale. Les cadets Romain BEAUCLAIRE et Enzo PENICAUD s'étant battus jusqu'au dernier point ont perdu en ¼ finale en mur à gauche baline tête à tête. En place libre les cadets Romain BEAUCLAIRE et Cyril BERGE-RON échouent en ½ finale contre une grosse équipe venant du Béarn de Sauveterre.

Quentin SIBERCHICOT associé à Peio LASSALLE de St Perdon terminent finalistes du championnat des Landes place libre gomme pleine minimes.



En championnat des Landes **trinquet gomme pleine 2**ème **série homme**, Nicolas PEYRELONGUE et Franck THEYS perdent en ¼ de finale contre l'équipe de Josse finaliste. En championnat de France **mur à gauche baline tête à tête homme**, Franck THEYS est battu en 3 manches par Damien LASSALLE de Ste Marie Sport en ¼ de finale.

En **trinquet gomme pleine 2**ème **série féminine**, Céline LADONNE et Dorothée PARIS de Pey finissent championnes des Landes contre TOSSE.



En **place libre gomme pleine 2**ème **série féminine**, Ocilia ITURRART et Céline LADONNE terminent finalistes du championnat des Landes.



Ayant fait une extension pour le club de l'U.S.Dax lors de la coupe de France mur à gauche baline en équipe, Céline LADONNE et Sandra DUBOS perdent la finale en 3 manches contre l'Aviron Bayonnais. Enfin, afin de financer l'école de pelote dans l'achat de divers matériels ou encore de louer différentes structures, nous restons partenaire avec l'association St Lon Solidarité en organisant un loto en octobre ainsi que le repas Moules/frites le dimanche soir des fêtes locales.

Toute l'équipe et les licenciés de la section pelote du Fronton St Lonnais vous souhaitent une bonne année 2020.

PLAN LOCAL D'URBANISME: ENFIN !!!

Il aura fallu prés de huit ans pour faire aboutir ce document. La lourdeur administrative de la procédure, les délais règlementaires de consultation, les avis des personnes publiques associées, mais surtout la réponse adaptée à la réglementation en matière d'assainissement des eaux usées justifient de tels délais.

Aujourd'hui, sauf très rares exceptions, les terrains doivent être raccordés sur un réseau d'assainissement collectif pour devenir constructibles. De plus, les stations d'épuration doivent répondre à des normes techniques très performantes et les rejets traités doivent obligatoirement se diluer dans un milieu récepteur suffisamment important.

Ces contraintes nous ont obligés à prévoir un type d'équipement que nous avons souhaité intercommunal afin de mutualiser les coûts de construction et de fonctionnement. Son implantation en bordure de l'Adour nécessite plus de 6 kms de canalisations pour collecter nos effluents. De tels projets sont complexes, longs à réaliser et surtout très couteux, plus de 5 millions d'euros.

La décision, les autorisations administratives, le montage technique et financier puis la réalisation auront duré 5 ans. Aujourd'hui cet équipement performant, d'une capacité de 6000 EQV/HAB est en service pour une durée de trente ans.

Par rapport au document d'urbanisme précédent, notre PLU doit aussi économiser 30 % de la surface constructible, soit 28 ha de moins. Cela impose une densité de construction beaucoup plus importante. Le plan d'occupation des sols est aujourd'hui caduque et remplacé par le PLU. La plupart des zones de quartier ont disparu, c'est la fin de l'habitat diffus et du mitage du territoire.

Le PLU a été approuvé le 17 octobre 2019 par le conseil communautaire, suite au transfert obligatoire de cette compétence vers la Communauté des Communes. Il est opposable depuis le 29 octobre 2019.

Il sera normalement absorbé et remplacé par le PLUi en 2020.

INFORMATIONS

FIBRE OPTIQUE

Le projet de déploiement de la fibre optique avance comme prévu. Le premier maillon de la chaine est le NRO (nœud de raccordement optique) qui fait le lien entre le réseau national et le réseau de distribution de chaque opérateur.

Il est installé derrière le mur à gauche près du court de tennis. Les travaux de raccordement et la mise en service de ce bâtiment sont en cours, il sera alimenté avant la fin de l'année.

Plus de 70% des travaux sont réalisés à ce jour. La deuxième phase des travaux va concerner le déploiement de la fibre vers les habitations en utilisant les équipements existants aériens ou souterrains, jusqu'au PM (points de mutualisation) qui sont des armoires installées sur le domaine public. Ces travaux demandent une étude dont le résultat sera transmis à la collectivité en février 2020.

Le relevé des infrastructures orange est terminé et le relevé des boites aux lettres est actuellement en cours.

Le déploiement des réseaux aérien nécessitera d'importants travaux d'élagages d'arbres et plantations diverses qui incombent aux propriétaires riverains. La remise en état des supports est également prévue avant installation de la fibre.

La fin des travaux est programmée, à ce jour, pour la fin de l'année 2020, l'ouverture commerciale et la mise en service chez les abonnés pour décembre 2020.



MUNICIPALES

DES AIDES POUR LE PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil départemental des Landes propose aux jeunes de 15 à 30 ans, dans le cadre de son « Pack XL jeunes », une aide forfaire attribuée aux volontaires effectuant un « Parcours d'engagement citoyen » .

L'aide du département concerne la formation au :

- Permis B
- Permis AAC
- Permis moto

Montant maximum de l'aide au permis de conduire : 450 € (sans conditions de ressources).

Par ailleurs, il est possible d'obtenir une **bourse spécifique** au titre du « **Fonds d'aide aux jeunes** » lorsque vos **revenus sont faibles ou inexistants...**

Pour plus de renseignements, contacter : La Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports Tél. : 05 58 05 41 99 - 05 58 05 40 40 (poste 85 06) engagement-permis@landes.fr

Quant aux titulaires de certains diplômes, entamant leur insertion professionnelle à l'issue de leur formation, ils peuvent prétendre à un financement de la part de la **région Nouvelle Aquitaine**, sous conditions de ressources.

Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le portail : jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Enfin, **l'Etat** propose depuis plusieurs années le principe du « Permis à un euro par jour ». Concrètement, il ne s'agit pas d'une aide, mais d'un prêt sans intérêts réservé aux 15 - 25 ans.

Tous les renseignements sur : www.service-public.fr

CIVISME

Rappel de quelques règles pour mieux vivre ensemble...

> Divagation des animaux

Tout propriétaire d'animaux doit prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité et la sécurité des voisins, promeneurs, cyclistes et divers élévages... Chaque maître est responsable du comportement de son animal. À ce titre, il doit répondre des dommages causés par celui-ci (morsures, comportements agressifs ou bruyants...), même si l'animal s'est échappé de son enclos (art. 1385 du Code civil).

Selon l'article L. 211-23 du Code rural, un chien est considéré comme divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il s'est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m.

> Nuisances sonores

Arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage du 25 novembre 2003.

Pour la tranquillité du voisinage le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit. Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage

Les travaux extérieurs de bricolage et de jardinage sont autorisés sous certaines conditions

Les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers utilisant des outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, bétonnière ou scie mécanique) sont autorisés uniquement :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu :

- pour le 1er tour le dimanche 15 mars 2020,
- pour le second tour le dimanche 22 mars 2020.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours. Les listes doivent être complètes, comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et sans modification de l'ordre de présentation. Cet ordre doit respecter le principe de la

parité et être composé alternativement d'un candidat de chaque sexe. A Saint-Lon-Les-Mines, il y a 15 sièges à pourvoir, donc une liste de 15 candidats. **Attention : tout bulletin raturé sera considéré comme nul.**

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020**, soit par internet sur : service-public.fr, soit à la Mairie (carte d'identité et facture de moins de 6 mois : EDF, téléphone, etc...).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

Délivrance des titres et documents officiels

DÉLIVRANCE DES TITRES

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématerialisées. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

> Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?

- www.demarches.interieur.gouv.fr (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- www.service-public.fr
- Site internet de chaque préfecture
- www.ants.gouv.fr (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)

> Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre Smartphone,
- chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles),
- depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture,
- dans un espace numérique, chez les partenaires du Ministère de l'Intérieur, telles que les mairies, les associations, etc...

Plus d'informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr

QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER EN LIGNE?

> Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

- Préparation des formulaires pour une première demande ou un renouvellement.
- Achat de timbres dématérialisés.

Que faire ? En cas de perte ou de vol de ma CNI ou de mon passeport, acheter un timbre dématérialisé sur : https://timbres.impots.gouv.fr // Remplir son formulaire de pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr // Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes DR) liste disponible sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

> Permis de conduire

- Demande de titre en cas de vol, perte, détérioration,
- Expiration de sa durée de validité,
- Renouvellement du permis poid lourds,
- Réussite à l'examen du permis de conduire (1^{er} permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- Validation de titre ou diplôme professionnel,
- Conversion de brevet militaire,
- Déménagement,
- Changement de nom à la suite d'un mariage.

Que faire ? Remplir son formulaire de demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

En cas de déménagement ou de changement de nom, il n'y a pas obligation de faire une demande de changement.

> Carte grise

- Duplicata en cas de perte, vol ou détérioration,
- Déclaration de cession en ligne (uniquement entre particulier),
- Changement de titulaire,
- Changement d'adresse,
- Certificat de non-gage.

Que faire ? Remplir son formulaire de pré-demande ou de demande en ligne sur www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur www.ants.gouv.fr

> Que faire si vous rencontrez une difficulté ?

- Recourir aux informations sur le site internet www.demarches.interieur.gouv.fr, foire aux questions (FAQ), tutoriels vidéos, etc.
- Vous faire assister par un médiateur au niveau d'un point numérique en Préfecture, Sous-Préfecture, Mairie.

> Extrait de naissance :

S'adresser à la mairie du lieu de naissance. Français nés à l'étranger : au ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Service Central de l'Etat-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9). // Indiquer : date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms. // Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

> Extrait de mariage et acte de décès :

S'adresser à la mairie du lieu de mariage ou de décès. // Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès. // Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

> Livret de famille :

S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants. // Gratuit. En cas de perte : fournir un certificat de perte (commissariat). En cas de divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

> Certificat de vie et certificat d'hérédité :

S'adresser à la mairie du domicile. // Fournir le livret de famille (celui du défunt pour certificat hérédité). // **Gratuit**.

> Certificat de nationalité française :

S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

> Carte nationale d'identité :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.

1ère demande et renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. // Gratuit sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €.

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

> Passeport :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.

1ère **demande**, fournir 1 seule photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an et 1 timbre fiscal.

En cas de renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. 86 € pour un majeur. // 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte d'identité du représentant légal et le livret de famille.

> Extrait de casier judiciaire :

S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1. // Ou demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr fournir étatcivil et adresse. // Gratuit.

> Recensement militaire :

Le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre $16^{\grave{e}^{me}}$ anniversaire.

L'attestation de recensement qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs. // Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille.

> Sortie du territoire pour les mineurs :

Se rendre sur : service-public.fr pour télécharger le formulaire à compléter (cerfa n° 15646*01) ou le demander en Mairie. **Attention** ce document est obligatoire pour tous les mineurs non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

ETAT CIVIL 2019

Lyana, Justine FERREIRA DAVID

> Naissances

29/01/2019

23/01/2013	Lyana, Justine FERREIRA DAVID
16/06/2019	Mila OGOR
28/06/2019	Lila, Monique, Sophie DAUZON
	LEFEVRE
28/07/2019	Anaya, Joseline, Céline EYHERABIDE
10/11/2019	Timéo, Emmanuel GARBAY
23/11/2019	Pyrène LAUGINIE GARCIA
Mariages	
24/12/2018	Stéphane François Michel REY et
	Céline Stéphanie Annette MÉE
01/06/2019	Vincent, Jérôme, Pierre GÉRARD
	et Elisabeth Hildegarde Marie-
	Henriette DELCOURT
08/06/2019	Michel PEREIRA CRAVO et Juliana
00/00/2019	VANGELL
15/06/2010	
15/06/2019	Pierre, François, Marie MILLET et
	Emma BUCAU
13/07/2019	Alexis Alberto DE ABREU et Maëlle
	Monique Jacqueline QUINARD
17/08/2019	Bernard LESCOUTE et Loredana
	GROGNU
28/09/2019	Yves LARBÈRE et Simone DE
	OLIVEIRA PASSOS
26/10/2019	Gilles DURQUÉTY et Elodie Sophie
	LARRÈDE
Décès	
	Marie Madeleine BLANC veuve
Décès 02/01/2019	Marie, Madeleine BLANC, veuve
02/01/2019	GARBAY
02/01/2019 05/01/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ
02/01/2019 05/01/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS-
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS-
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 15/07/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019 19/09/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019	Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA Raymonde DURQUÉTY veuve
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019 19/09/2019 21/09/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA Raymonde DURQUÉTY veuve JAURREY
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019 19/09/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA Raymonde DURQUÉTY veuve JAURREY Adélaïde Da Conceiçao RAMOS
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019 19/09/2019 21/09/2019 10/10/2019	Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA Raymonde DURQUÉTY veuve JAURREY Adélaïde Da Conceiçao RAMOS veuve BATISTA BARBOSA
02/01/2019 05/01/2019 20/01/2019 18/03/2019 20/03/2019 20/03/2019 19/04/2019 24/04/2019 09/05/2019 12/05/2019 08/07/2019 30/08/2019 04/09/2019 19/09/2019 21/09/2019	GARBAY Jean, Gérard MANOS Claude FORSANS-SIBÉ Maurice Auguste Alexandre DRONIOU Marie LARRAMENDY épouse BROCAS Marie LAFITTE épouse CAZAUX Libertad, Carmen DEGODOS- GARCIA épouse GOEYTES-BÉDAT Pierre NDONG Germaine BARTHE veuve LAFOSSE Gabrielle Marie Elise TRICHET épouse DUVIGNAU Marie Jeanne LARTIGUE Suzanne LESTRADE veuve LABORDE Jean Bernard VICEDO Joaquim BASTITA BARBOSA Raymonde DURQUÉTY veuve JAURREY Adélaïde Da Conceiçao RAMOS

INFORMATIONS PRATIQUES

> Mairie [Tél : 05 58 57 80 53]

Secrétariat ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

Renseignements, démarches administratives, informations, sur **www.saintlonlesmines.fr**

Rencontre avec Monsieur le Maire ou les élus : sur rendez-vous.

Agence Postale [Tél: 05 58 57 80 40]
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.

> Ordures ménagères

Passage du camion ramasseur le mercredi ou le jeudi selon les quartiers.

Merci de privilégier le dépôt en point tri, moins coûteux. Les conteneurs spécifiques de ces points tri sont installés au dépôt de Matelot et au quartier Claverie, route de Dax.

> Corps durs et encombrants

Déchetterie d'Orthevielle : 3480 route de Dax, les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

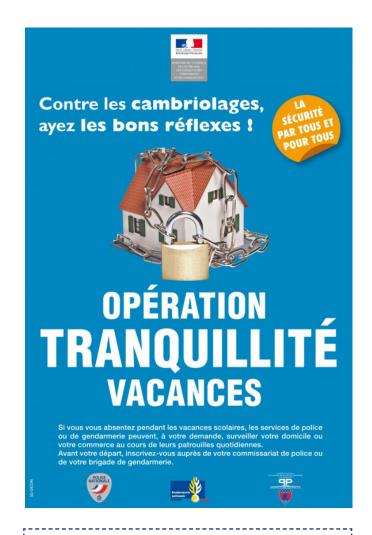
Déchetterie de Peyrehorade : route de Cagnotte, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

> Assistantes maternelles agréées

COQUET Michèle :	07	60	06	37	79
FAINTRENIE Caroline :	05	58	97	50	27
FRESSIER Corinne:	07	77	67	60	29
(maîtrise le langage des signes)					
POURTEAU Aurélie :	07	70	02	11	86
RODDE Emmanuelle :	06	07	63	46	07

> Nouveaux Saint-Lonnais

Merci de passer à la Mairie pour prendre contact afin de faciliter des diverses démarches administratives.



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Aide-ménagère, téléalarme	05 58 57 80 53
Assistante sociale	05 58 41 08 98
CCAS Solidarité	05 58 57 80 53
Cabinet dentaire	05 58 57 84 19
Ecole de musique	05 58 57 66 84
Ecole maternelle	05 58 57 69 75
Ecole primaire publique	05 58 57 83 08
Secours populaire	05 58 56 11 12
Enfance maltraitée	119
Femmes Violences Ecoute	3919
Aide aux victimes	08 842 846 37

